

CR DU TEMPS DE VIE ASSOCIATIVE DU 23/05/23

Présents : Jacques, Jip, Michel, Isabelle, Cécile, Chantal, Aude

Excusés : Bertrand, Bénédicte, Marianne, Coby

-Le **groupe de parole du mois de juin** aura lieu chez Aude. Il sera suivi d'un moment festif (apéro dinatoire partagé) auquel nous convions Marie Tabastot, Marie-Claude, Laurent, Ingrid. Si nous avons oublié quelqu'un, merci de le signaler. (qui se charge des invitations ?)

-**2 nouvelles personnes** sont en attente d'un Rdv avec Ingrid. Si elles peuvent la rencontrer avant le GP, elles assisteront au GP de juin et au moment convivial

-Les **entretiens annuels** seront assurés par Marie-Claude pour les 4 Crestois. Elle propose les dates suivantes : 22/06 à 14h ou 16h; les 5 et 6 Juillet à 14h et 16h. Soit 6 créneaux. Merci de prendre contact directement avec elle

-Chantal contactera Laurent pour les diois

-Chantal et Bénédicte vont refaire un **document actualisé** pour le site, "devenir bénévole". Elle l'enverront ensuite à Marie pour qu'il remplace l'ancien

-Chantal revient sur la demande de **stage d'Agnès Moulin, harpiste**. Celle-ci voudrait offrir un moment musical aux patients, en même temps que la visite d'un bénévole, tant en Ehpad à Die, qu'à l'USP. Le cadre n'est pas le même à Die et à l'USP. Compte tenu des difficultés rencontrées à l'USP en ce moment, certains ne se sentent pas de l'accompagner sous la bannière d'Actes. Se pose la question du sens qu'aurait pour l'association cet accompagnement. Il nous semble préférable qu'Agnès Moulin en fasse la demande à Leila, et, si celle-ci est d'accord, certains sont ouverts à rencontrer Agnès Moulin et, selon, à suivre son projet...

-Pour l'instant, **pas de réponse pour la salle pour la conférence de Fleur-Lise** le vendredi 13 octobre. Une réponse de la mairie d' Aouste est en attente (Bertrand) et une autre du Temple de Crest (Aude)

Fleur-Lise apporte le projecteur, **nous devons fournir la sono**. Cécile propose de contacter **Radio Saint-Ferrol** pour le matériel et, pourquoi pas, d'en profiter pour faire de la pub pour cet évènement, une interview de Fleur-Lise etc...

-Pour la formation, il nous faut un lit pliant. Jip apportera de chez lui une chaise-longue

-Jacques a acheté 2 exemplaires du **livre que FL nous demande de lire** avant la formation. A faire tourner

-Isabelle remercie le CA de la décision de **prendre en charge 60% des frais de déplacement** pour les bénévoles non imposables. Jacques reprend la logique de cette décision (à renouveler tous les ans en fonction des finances), basée sur un besoin d'équité par rapport aux personnes imposables qui bénéficient d'un avoir fiscal de 60% de leur don.

-**Une rencontre entre les bénévoles et l'équipe de SP** aura lieu mardi 30 mai à 14h15. Nous avons évoqué les points suivants pour cette réunion, utiles tant pour nous que pour les membres de l'équipe

—> La législation prévoit qu'un service de SP a obligatoirement en son sein une équipe de bénévoles formés aux SP, ce qui explique qu'au départ, la place des bénévoles était naturelle

—> Le service et l'association ont été créés en même temps

—> Un ou plusieurs soignants sont venus, à plusieurs reprises aux CA de l'association. Pratique à remettre en route ? ou tout du moins à rappeler

—> Il y a 10 ans, les familles faisaient des **dons** (1500 à 2000 €) à l'USP via Actes, car un service hospitalier n'est pas habilité à recevoir des dons. Il était convenu qu'1/3 des sommes étaient reversées à l'USP au travers d'abonnements, achats des jardinières, des tables et chaises de jardin, inscription à des congrès/ formations... Depuis 3 ans (hors le don de Roberte), le montant des dons est tombé à 0, ce qui remet en question le montant des achats possibles par Actes. Nous proposons **d'offrir une ou deux places au stage** de Fleur-Lise par exemple. D'autres idées seraient les bienvenues.

—> Existe -t il encore des **formations d'initiation aux SP** pour le personnel soignant, auxquelles était conviés un ou deux bénévoles dans le passé ?

—> L'USP fêtera-t il ses **30 ans** ? Au quel cas nous nous associerons. La direction de l'hôpital attend une demande du service pour bouger. S'il ne fait rien nous profiterons de la conférence pour communiquer sur "nos 30 ans".